

SOLV 3

PRÉPARATION SOLVANTÉE PROFESSIONNELLE pour le DÉGRAISSAGE de PIÈCES MÉTALLIQUES ou PLASTIQUES, à SÉCHAGE RAPIDE.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base de solvants hydrocarbonés sélectionnés pour leur pureté.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ASPECT PHYSIQUE	: Liquide limpide.
. MASSE VOLUMIQUE	: 707 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	: Neutre.
. ODEUR	: Volatile éthérée.
. INFLAMMABILITE	: Facilement inflammable, classe de point d'éclair inférieure à 21°C.
. POINT D'ECLAIR	: Inférieur à 0°C
. POINT d'ÉBULLITION	: Largement supérieur à 35°C.
. TENSION SUPERFICIELLE	: 20,5 dynes / cm
. I.K.B.	: 32

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

. **Non miscible dans l'eau.**

. **Miscible dans les solvants pétroliers usuels.**

. Ne renferme pas de solvants chlorés ou autres dérivés halogénés, exempt de solvants aromatiques, benzène, toluène, xylène.

. **Séchage rapide progressif et uniforme, ne laisse pas de traces ou d'auréoles grasses.**

. **NEUTRE** : N'altère pas les traitements de surfaces tels-que galvanisation, chromes, phosphatation, ainsi- que les métaux et alliages légers (Fer, cuivre, acier, bronze, cuivre, laiton, zinc, aluminium, aluminium anodisé, ...)

. **HAUT POUVOIR DEGRAISSANT.**

. Elimine les taches de graisses, cambouis, goudron, substances à caractère huileux, dérivés cellulosiques ou résiniques synthétiques, traces de colles et d'adhésifs.

. Permet d'effectuer le dégraissage de petites pièces métalliques ou plastiques avant peinture, collage, marquage, affichage.

. **UTILISATIONS** : Dégraissages manuels (localisés de surfaces), dans les ateliers, en industries, dans les garages ; par les professionnels des applications d'assemblages par adhésifs, colles, etc... de matières plastiques, caoutchoucs, ateliers d'impression, imprimeries.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

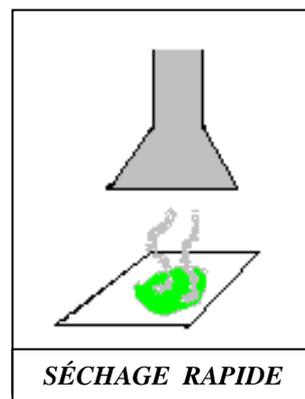
S'utilise à l'ÉTAT PUR et A FROID.

► AU BAIN :

Par immersion des pièces, dans un bac de dégraissage approprié en bain réfrigéré si nécessaire selon applications et température ambiante locale, muni d'un couvercle afin de protéger le solvant contre les retombées de poussières métalliques, salissures ou d'humidité et d'éviter une évaporation excessive du bain.

► AU PINCEAU, AU CHIFFON OU EN PULVERISATION :

Dans un local convenablement ventilé, pour surfaces et matériels ne pouvant être nettoyés au bain.



Laisser sécher à l'air libre ou si nécessaire, accélérer le séchage à l'aide d'une soufflette d'air comprimé sec (ou aérosol souffleur).

NB : Comme pour tout nettoyant solvanté, dans le cas de surfaces sensibles, effectuer au préalable un essai de compatibilité dans un endroit caché.

RECOMMANDATIONS



DANGER

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :

Stockage, manipulation dans un endroit frais et ventilé à l'abri de la lumière, de la chaleur, de l'humidité, éviter l'inhalation prolongée ou répétée de solvants nettoyants. Capter les vapeurs au point d'émission. Refermer l'emballage après utilisation pour éviter tout risque d'introduction d'humidité ambiante ou évaporation rapide du produit. Observer les précautions de stockage manipulation des produits facilement de classe de Point d'éclair inférieure à 21°C
 Classe A1. – **Ne pas transférer avec du matériel non A.D.F.**
 Ne pas rejeter les résidus à l'égout. Stocker dans des endroits frais et convenablement ventilés. Ne pas fumer. Eviter le contact avec les yeux et la peau
Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des pro

En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectuée, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'exécédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

